



Développement durable

Ecota : Energie durable...

L'association Ecota souhaite sensibiliser les acteurs locaux à la problématique climat. C'est à travers un fonds associatif lorrain d'investissement carbone qu'Ecota propose à tous ceux qui sont soucieux de limiter leur empreinte CO2, un outil associatif leur permettant de mesurer, réduire et compenser les émissions qu'ils génèrent. L'ensemble des fonds collectés pour la compensation est mutualisé pour soutenir des projets locaux.

Philippe Lerouvillois partage son temps entre le monde universitaire et les professionnels. Professeur d'économie associé à l'Ensaia, il intervient également en tant que consultant (conseil en stratégies) auprès des entreprises et des collectivités pour établir des études économiques. Amené à travailler sur des thématiques diverses (études économiques sur l'impact du site de stockage de déchets nucléaires de Bure, missions d'accompagnement de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais sur le plan de relance, intervention en économie de l'environnement...), cet expert en économie sociale et solidaire, en environnement et développement durable s'est interrogé sur la problématique d'incitation pour amener les gens à changer de comportements. «Trois leviers majeurs se distinguent. La sensibilisation des gens aux enjeux mais l'information ne suffit pas alors il est aussi nécessaire d'actionner les leviers monétaires (auto taxation) et affectifs. Si on arrive à combiner ces trois éléments, on peut espérer aider les gens à changer de comportements» confie-t-il. C'est sur cette théorie qu'il a basé le développement de l'association Ecota. «Le fonds associatif lorrain d'investissement carbone Ecota propose aux agents économiques soucieux de limiter leur empreinte CO2, un outil associatif leur permettant de mesurer, réduire et compenser les émissions qu'ils génèrent. L'ensemble des fonds collectés pour la compensation est mutualisé pour soutenir des projets locaux de production d'éner-



gies renouvelables et visant la sobriété et l'efficacité énergétique.»

Démarche proactive

Si le principe existe déjà (notamment dans le cadre du soutien aux pays en voie de développement), Philippe Lerouvillois souhaite se distinguer par le côté exemplaire de la gouvernance de l'association et l'investissement des fonds collectés dans des projets locaux. «Pour ce qui est de la gouvernance de l'association nous souhaitons mettre en place des collègues (les fondateurs, les particuliers, les entreprises, les institutions et les universités). Un membre de chaque collège sera élu et participera à la validation ou non des projets locaux à soutenir.» Au-delà de leur sensibilité à la problématique réchauffement climatique, en adhérant à la démarche Ecota, les agents bénéficient de plus-values : un gain d'image, une meilleure efficacité environnementale, source potentielle d'une réduction des coûts liés aux consommations d'énergies fossiles, une démarche proactive vis-à-vis d'une réglementation amenée à se durcir et une implication citoyenne, notamment pour

les particuliers. Plusieurs structures ont d'ailleurs pris conscience de cela et n'ont pas hésité à participer au développement de ce fonds soutenu par l'INPL. «Techniquement, les outils que nous utilisons pour mesurer les émissions des adhérents sont ceux développés par l'Ademe : Bilan Carbone et module de comptabilisation en ligne pour les particuliers. Nous sommes systématiquement présents pour réaliser en direct ces fameux bilans.» Et c'est d'ailleurs ce qu'a fait l'équipe d'Ecota à l'occasion du Forum de la Terre et du développement durable. «Nous mesurerons également les émissions liées à la venue de Laurence Parisot invitée par le Medef Lorraine le 21 octobre à Metz et pour la pose de la première pierre du campus Artem le 23 novembre prochain.» Une fois l'estimation faite en direct par l'équipe d'Ecota, les adhérents verseront une compensation de 100 euros par tonne. «Avec le fonds réuni, nous projetons de financer des projets locaux visant à isoler les bâtiments sociaux ou encore développer le procédé de méthanisation.» Et pour en savoir plus, contacter : Philippe.Lerouvillois@ensaia.inpl-nancy.fr ☺☺

hélène.ettinger